



Compte rendu du CTM Finances du 4 juillet 2016

Le 4 juillet 2016 s'est tenu un Comité technique ministériel dans une période dominée par la contestation du projet de loi Travail.

Nos fédérations UNSA Finances et CFTC Finances étaient présentes.

Après les déclarations liminaires des fédérations présentes, les fédérations Solidaires et CGT ont quitté le CTM, exprimant ainsi leur désaccord de ne pas obtenir de réponses à leur interminables déclarations liminaires de la part du Secrétaire Général.

Le Secrétaire Général a annoncé dans sa réponse qu'une réflexion sur le budget 2017 des ministères était en cours et prendrait en compte :

- la préparation du Prélèvement A la Source pour la DGFIP,
- la nécessité d'augmenter la présence douanière sur le territoire en période de terrorisme,
- la spécificité de la DGCCRF.

Cela devrait conduire les ministères économiques et financiers à :

- baisser globalement le niveau des non remplacements de départs à la retraite,
- à augmenter les moyens de fonctionnement pour l'informatique,
- à maintenir le niveau du budget social.

Le cadrage ministériel sur les emplois et les moyens feront l'objet d'un CTM spécifique consacré au Projet de loi de finances 2017 fin octobre en présence des ministres.

L'ordre du jour de ce CTM comprenait :

1°) Projet de décret concernant l'intégration des Ecoles des Mines dans l'Institut des Mines Télécom (IMT), sauf celle de Mines Paris qui souhaite faire cavalier seul . A ce sujet, l'UNSA et la CFTC ont rappelé que l'absence de l'école des Mines de Paris affaiblissait sérieusement le projet et que nous avons de sérieux doutes sur la non-implication de l'école des Mines de Paris dans le projet présenté.

FO favorable / CFDT favorable

UNSA/CFTC : abstention en raison du texte proposé en CT commun de l'IMT qui n'était pas amendable, du traitement particulier de Paris et du fait que les personnels n'ont pas été alignés par le haut au niveau des statuts des personnels.

2°) Télétravail : projet d'arrêté pour l'application du télétravail :

Les DDI sont écartées du dispositif du fait du texte FP. Il y aura probablement un arrêté spécifique pour les DDI.

Vote pour : FO, CFDT, UNSA/CFTC

3°) Cadre ministériel d'utilisation des TIC et notamment des listes de diffusion :

FO et CFDT abstention

UNSA/CFTC pour

Une déclaration CNIL ne sera pas nécessaire.

Nous n'aurons pas accès aux Dreal et DDI.

4°) Bilan social 2015 :

La formation et l'égalité professionnelle feront l'objet de discussions particulières.

Le bilan dialogue social mériterait des échanges plus approfondis, ne serait-ce que lors d'un GT dédié à ce sujet.

Nous sommes intervenus pour dénoncer l'utilisation du DIF, uniquement axé sur la préparation aux concours, et déplorer le très faible taux de VAE (6 agents en 2015) et de bilans de compétences (17 agents) au sein de nos ministères.

L'UNSA et la CFTC demandent en outre la production de courbes de variation sur plusieurs années pour les congés maladie ou les accidents du travail afin de mieux appréhender les évolutions de ces phénomènes importants. Nous réclamons également un état des lieux de l'utilisation des droits syndicaux au sein de nos ministères.

5°) Plan managérial ministériel :

Nous avons rappelé nos exigences en matière de mixité et de diversité, ainsi que nos souhaits de voir un rajeunissement de l'encadrement supérieur.

Concernant les questions diverses soumises par l'UNSA et la CFTC sur l'anonymisation des procédures douanières ou le port de l'arme hors service, les réponses ont été assez évasives, l'administration se retranchant derrière la force probante des PV de Douane. Une discussion est en cours avec le Ministère de la Justice et ces 2 problématiques sont renvoyées à des groupes de travail interne à la Douane. Bref, le temps de l'administration n'est pas celui de l'actualité et du vécu des agents des douanes.

Pour l'INSEE, idem : un groupe de travail se tiendra sur l'augmentation temporaire de quotités pour les enquêteurs en présence d'un membre du Ministère.

Sur les autres sujets, aucune réponse convaincante sinon que c'est à l'étude et que tout va bien.